



# Cercle de Tir de Montgeron

## Charte de reprise de l'activité du C.T.M.







(Comité Directeur du 29/08/2020)

Afin de prendre en compte le contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19, l'ouverture du CTM s'accompagne de cette charte qui devra impérativement être respectée par tous.

Son but est de permettre à notre association, nos encadrants et nos adhérents, de reprendre ensemble notre activité sportive dans un cadre sanitaire rassurant.

Elle sera susceptible d'évoluer selon le contexte sanitaire, en accord avec les directives des autorités et de la F.F.Tir.

Elle s'accompagne de directives précises quant aux séances d'entraînement 10 mètres et 25 mètres.

	Possibilité pour l'ensemble des adhérents titulaires d'une licence en cours de validité de reprendre leur activité sportive, avec les restrictions qui s'imposent pour les personnes que leur état de santé rend vulnérables au COVID-19.	
	Ne pas venir au club en cas de fièvre, de toux et/ou de symptômes évoquant le COVID-19, chez soi ou son entourage.	
	Appliquer l'ensemble des gestes barrière dans l'enceinte du club et pendant la pratique sportive.	
	Mise en place d'une circulation alternée entrée / sortie du club.	
	Se nettoyer les mains avec le gel ou la solution hydro-alcoolique mis à votre disposition, à l'entrée et à la sortie du club.	
	Le port du masque est obligatoire dans toute l'enceinte du club.	



# Cercle de Tir de Montgeron

	<p>Respecter une distance de 1 mètre avec les autres membres du club.</p>	
	<p>Utiliser en priorité son propre matériel (arme, casque, accessoires, stylos ...). En cas de prêt de matériel (arme, casque) par le club, il sera procédé à un nettoyage systématique de celui-ci avec un produit désinfectant après chaque utilisation.</p>	
	<p>Il est obligatoire pour chaque utilisateur de procéder à un nettoyage complet de son poste de tir (emplacement, chaise, rameneur) et de tous les accessoires, après la séance d'entraînement, avec des produits désinfectants.</p> <p>Utiliser pour cela les lingettes désinfectantes ou les papiers jetables imbibés de produit antibactérien à votre disposition, puis les jeter dans la poubelle spécialement dédiée.</p>	
	<p>Utiliser un poste de tir sur 2 pour maintenir une distance de 1m entre chaque tireur. Respecter les postes « ouverts » et « condamnés ».</p>	
	<p>Afin de garantir l'accès à tous et de faciliter votre venue, il est obligatoire de réserver au préalable votre séance d'entraînement sur le site internet du club : <a href="http://ctmontgeron.fr">ctmontgeron.fr</a> Effectuer au maximum 1 réservation d'une heure par semaine et par personne aux 10m, et 2 par semaine et par personne aux 25m. En cas d'annulation, prévenir par mail le club.</p>	
	<p>Condamnation des toilettes (sauf urgence bien sûr). Prendre ses dispositions avant de venir au club. Seul l'accès aux lavabos est autorisé pour se laver les mains pour éliminer les traces de plomb.</p>	
	<p>En cas de non-respect de cette charte, l'adhérent devra immédiatement quitter les locaux du club.</p>	



# Cercle de Tir de Montgeron

## Séances d'entraînement 10m et 25m

(Comité Directeur du 29/08/2020)

Dans le contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19, il est impératif que nous respections tous l'ensemble des mesures barrières dans l'enceinte du club.



C'est pour cette raison que :

- seul un poste de tir sur 2 est autorisé pour maintenir une distance de 1m entre chaque tireur.
- Les croisements entre personnes doivent être limités au maximum dans l'enceinte du club, avec une circulation alternée entrée / sortie des locaux.

Nous mettons donc en place des séances d'entraînements d'une heure, avec des horaires bien définis d'arrivée et de départ.

### Horaires des séances d'entraînement 10m

Lundi	17h – 18h	18h – 19h	19h – 20h
Mercredi	17h – 18h	18h – 19h	19h – 20h
Samedi	14h–17h30 Réservé EDT	17h30 – 18h30	
Dimanche	9h30 – 10h30	10h30 – 11h30	11h30 – 12h30

### Horaires des séances d'entraînement 25m

Lundi	17h – 18h	18h – 19h	19h – 20h
Mercredi	17h – 18h	18h – 19h	19h – 20h
Samedi	14h15 – 15h15	15h45 – 16h45	17h – 18h 18h – 19h
Dimanche	9h30 – 10h30	10h30 – 11h30	11h30 – 12h30

Pour faciliter votre venue, sans risque de venir au club sans pouvoir tirer, et garantir l'accès à tous compte tenu du nombre limité de séances hebdomadaires, nous mettons également à votre disposition un outil sur le site internet du club pour réserver au préalable votre séance d'entraînement.

Il vous est demandé :

- De réserver obligatoirement votre séance à l'avance (Site internet : [ctmontgeron.fr](http://ctmontgeron.fr) - Rubriques : Réservation 10m ou 25m), sous peine de ne pas pouvoir tirer,
- De réserver au maximum 1 séance par semaine et par personne aux 10m, et 2 séances aux 25m, de façon à permettre au plus grand nombre de pouvoir s'entraîner,
- De prévenir le club par mail en cas d'annulation de façon à faire bénéficier un autre adhérent de votre séance,
- De respecter les horaires d'arrivée et de départ pour chaque séance,
- De limiter vos déplacements à l'intérieur des locaux aux seules circulations nécessaires entre l'entrée, l'armurerie et votre poste de tir.

Nous sommes conscients du caractère contraint des solutions proposées, mais nous savons pouvoir compter sur vous pour une reprise d'activité la plus efficiente possible.